

Droit de réponse de M. Yannick CLAVÉ

En application des articles 13 de la loi du 29 juillet 1881 et 6, IV de la loi n°2004-575 du 21 juin 2004 pour la confiance dans l'économie numérique ainsi que des dispositions du décret n°2007-1527 du 24 octobre 2007 relatif au droit de réponse applicable aux services de communication au public en ligne, j'ai fait adresser, par mon Conseil, le droit de réponse suivant aux deux associations – l'APHG et la H2C – qui m'ont publiquement mis en cause dans un communiqué :

Le communiqué commun publié le 11 août 2022 par l'APHG et H2C soutient que le chapitre introductif que j'ai rédigé dans l'ouvrage collectif « *Les sociétés africaines et le monde : une histoire connectée (1900-1980)* », publié aux Editions Ellipses, comporterait des « *similitudes frappantes* » avec les propos qu'a tenus mon collègue, Monsieur Guillaume BLANC, lors de deux conférences retransmises sur internet les 24 et 27 juin 2022.

Je récusé fermement ces accusations de plagiat qui ne disent pas leur nom et qui portent atteinte à mon honneur et à ma considération.

Les prétendues « *similitudes frappantes* », qui me sont aujourd'hui reprochées, proviennent en réalité du programme et de la lettre de cadrage élaborés par le Ministère de l'Education nationale. Ces derniers mettent l'accent sur des notions, des concepts, des références, un cadre chronologique, que je me devais obligatoirement de retranscrire dans le chapitre introductif d'un tel ouvrage de préparation au concours de l'agrégation externe d'histoire.

Par ailleurs, les concepts cités et les références utilisées que j'aurais soi-disant empruntés à Monsieur BLANC ne sont l'apanage d'aucun chercheur et sont, au surplus, d'une banalité confondante en ce qu'ils ont déjà été maintes et maintes fois cités et exploités dans la littérature scientifique consacrée à l'histoire contemporaine de l'Afrique.

Je m'étais, enfin, engagé auprès de mon éditeur à relire l'ensemble des contributions des auteurs de l'ouvrage collectif, y compris mon introduction, tout au long du mois de juin 2022 afin de remettre la version finale de l'ouvrage le 1^{er} juillet 2022. Cette lourde tâche a occupé la majorité de mon emploi du temps, en plus de mes fonctions de professeur en CPGE et de la direction en parallèle d'un autre ouvrage collectif. Je n'ai donc eu ni le temps ni la possibilité de « m'inspirer » des conférences de mon collègue avant cette courte échéance.

Je me suis toujours efforcé, tout au long de mon parcours universitaire et professionnel, de faire preuve de la plus grande rigueur intellectuelle et de la probité requises par mes fonctions. Je rappelle à ce titre être agrégé et docteur en histoire contemporaine, géographe, et à l'heure actuelle professeur en CPGE. J'ai également eu l'honneur d'étudier au sein de l'ENS Lyon, d'être membre de plusieurs jurys de concours nationaux (CAPES, agrégation, ENS) et d'avoir, comme formateur, accompagné de nombreux candidats dans leurs préparations. Travaillant avec plusieurs éditeurs, j'ai publié de nombreux manuels de concours, ainsi que des ouvrages scientifiques et des articles de recherche.

Les accusations infondées dont je suis aujourd'hui la victime me causent d'importants préjudices et sont à l'origine de débordements sur les réseaux sociaux. J'ai, par conséquent, demandé à mon Conseil de prendre toutes mesures, y compris juridiques, aux fins de mettre un terme définitif à la diffusion de telles allégations et que soit réparée l'atteinte portée à mon honneur et à ma considération.

Yannick Clavé, le 19 septembre 2022